

DEMANDE D'AUTORISATION DE PRATIQUER UNE PROFESSION DE LA SANTÉ

Profession

Données personnelles

Nom Sexe F M
Prénom/s Date naissance
Nom de célibataire
Nationalité
Etrangers: Permis de séjour B C Demande de permis en cours
 autres
Code GLN (EAN)*

(*Seulement pour les professions médicales universitaires (www.refdata.ch); si vous ne disposez pas d'un code GLN (EAN), veuillez vous adresser à l'Office fédéral de la santé publique)

Adresse privée

Rue, N°
NPA, localité Pays
Tél. privé Mobile
Email privé FAX

Future adresse professionnelle

Nom établissement *(le cas échéant)*
Rue, N°
NPA, localité
Tél. prof. Mobile
Email prof. FAX
Site Internet

Adresse pour correspondance et facturation

Adresse privée Future adresse professionnelle Si différente de ces adresses:

Rue, N°
NPA, localité Pays

Activité professionnelle envisagée

Type d'activité	Nombre demi-journées/semaine	Date prévue de début
<input type="checkbox"/> à titre indépendant (en son propre nom et à son propre compte)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> à titre dépendant (salarié), professionnellement responsable*	<input type="text"/>	<input type="text"/>

(*Exerce à titre dépendant et professionnellement responsable, tout professionnel de la santé, qui, tout en ayant un statut de salarié, n'exerce pas sous la responsabilité et la surveillance d'un professionnel autorisé et assume dès lors la responsabilité professionnelle de ses actes. Ce type d'activité est notamment répandu dans les institutions ambulatoires telles que centres dentaires ou médicaux, pharmacies ou drogueries de chaînes, ou hôpitaux.)

Avez-vous l'intention de pratiquer à charge de l'assurance-maladie obligatoire (assurance de base)?

- oui, à titre indépendant (admission personnelle)
 oui, à titre dépendant, professionnellement responsable (admission par le biais de l'employeur)
 non

Activité professionnelle antérieure

Avez-vous déjà été autorisé-e à pratiquer votre profession en Suisse? oui non

Si oui, dans quels cantons?

Avez-vous également demandé une autorisation de pratique dans un autre canton? oui non

Si oui, dans quels cantons?

Une demande d'autorisation de pratique a-t-elle été refusée par un autre canton ou pays? oui non

Si oui, dans quels cantons ou quels pays?

Avez-vous fait ou faites-vous l'objet d'une procédure pénale ou administrative? oui non

Si oui, veuillez joindre la décision finale, voire la décision d'ouverture de la procédure.

Titre/s de formation (diplôme, certificat, etc.)

Titre de formation (dénomination)

Le cas échéant:

Reconnaissance/équivalence du titre de formation étranger délivrée le

Pour les professions de **chiropraticien** et de **médecin** (indiquer tous les titres postgrades)

Titre postgrade 1 (dénomination)

Titre postgrade 2 (dénomination)

Le cas échéant:

Reconnaissance/équivalence du titre postgrade 1 délivrée le

Reconnaissance/équivalence du titre postgrade 2 délivrée le

Remarques ou informations supplémentaires

Le requérant ou la requérante déclare avoir fourni des informations complètes et véridiques. En cas de réponse inexacte ou trompeuse, l'autorisation de pratique pourra être retirée.

Le requérant ou la requérante est en outre tenu-e de signaler à l'autorité toute modification de sa situation professionnelle ou personnelle par rapport aux informations contenues dans la présente demande, en particulier les changements de nom ou d'adresse, la cessation et la reprise de son activité ainsi que le départ du canton.

Le requérant ou la requérante autorise l'autorité à se renseigner à son sujet auprès des institutions ayant délivré ses titres de formation ou leur équivalent, ainsi qu'auprès de ses employeurs et des autorités de surveillance cantonales, fédérales et étrangères. Il ou elle autorise ces derniers à communiquer à l'autorité tout renseignement nécessaire au traitement de la présente demande, en particulier toute information permettant d'établir que le requérant ou la requérante est digne de confiance.

Lieu, Date

Signature

Documents à fournir à l'appui de la demande

Procédure ordinaire

- Curriculum vitae actualisé
- Original ou copie certifiée conforme de votre diplôme ; pour les titres de formation étrangers, l'original ou une copie certifiée conforme des attestations de reconnaissance ou d'équivalence établies par l'instance suisse compétente
- *Pour les professions de chiropraticien et de médecin* : Original ou copie certifiée conforme du ou des titre-s postgrade-s ; pour les titres postgrades étrangers, l'original ou une copie certifiée conforme des attestations de reconnaissance établies par l'instance compétente
- *Pour toutes les professions de la santé à l'exception de celle de médecin* : Copies des certificats de travail attestant d'une expérience professionnelle d'une durée de 2 ans à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel), effectuée après l'obtention du diplôme
- Original ou copie certifiée conforme d'un extrait récent (3 mois au plus) du casier judiciaire suisse; si vous ne séjournez pas encore ou depuis moins de 5 ans en Suisse: les extraits originaux récents délivrés dans une langue nationale suisses ou en anglais par les autorités compétentes des pays où vous avez séjourné pendant les 5 dernières années
- *Pour les médecins, pharmaciens et dentistes étrangers* : Original ou copie certifiée conforme des attestations récentes (3 mois au plus) de bonne conduite (« certificat de situation professionnelle », attestant la validité de l'autorisation et l'absence de mesures administratives ou disciplinaires/des procédures en cours visant une telle mesure) établies par les autorités compétentes des pays où vous avez pratiqué votre profession
- Certificat médical original récent (3 mois au plus) attestant de l'aptitude à exercer la profession
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle ou déclaration de l'établissement dans lequel vous travaillez attestant que vous êtes couvert-e par son assurance de responsabilité civile professionnelle
- Copie d'une pièce d'identité avec photo visible

Procédure simplifiée

(applicable aux requérants titulaires d'une autorisation de pratiquer à titre indépendant délivrée par un autre canton)

- Copies de toutes les autorisations de pratiquer délivrées par d'autres cantons
- Original ou copie certifiée conforme des attestations récentes (3 mois au plus) de bonne conduite (« certificate of good standing », attestant la validité de l'autorisation et l'absence de mesures administratives ou disciplinaires/des procédures en cours visant une telle mesure) établies par les autorités des cantons vous ayant délivré une autorisation de pratique
- Copie du diplôme ou de l'attestation de reconnaissance de celui-ci et du titre de spécialiste pour les médecins
- Copie d'une pièce d'identité avec photo visible
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle ou déclaration de l'établissement dans lequel vous travaillez attestant que vous êtes couvert-e par son assurance de responsabilité civile professionnelle